

B2I – L'ESSENTIEL EN 10 POINTS

1. Les B2i sont des attestations de savoirs et savoirs-faire développés par les élèves tout au long de leur cursus lors d'activités intégrant les TIC dans le cadre de l'enseignement scolaire. Les B2i sont déclinés en 3 niveaux (école - collège – lycée et CFA)
2. Le B2I école concerne des compétences qui sont inscrites dans les programmes depuis 2002. Les capacités du B2I école font partie du socle commun des connaissances et compétences, palier 2
3. Le B2i Collège constitue la 4^{ème} compétence du socle commun de connaissances et de compétences "maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication". Il ne constitue donc pas un but à atteindre, mais une étape à franchir.
4. Pour l'école, le collège et le lycée, les B2i sont organisés en 5 domaines :
 - S'approprier un environnement informatique de travail.
 - Adopter une attitude responsable.
 - Créer, produire, exploiter des données.
 - S'informer, se documenter.
 - Communiquer, échanger.
5. Depuis la version 2011 des référentiels B2i, la validation d'items s'oriente vers une approche plus citoyenne et plus responsable.
6. L'attestation est délivrée par le directeur de l'école sur proposition du conseil de cycle ou par le chef d'établissement sur proposition du professeur principal, après consultation de l'équipe pédagogique de la classe lorsque sont validés 80 % des items constitutifs du B2i et au moins la moitié des items de chacun des domaines ;
7. L'attestation B2i (collège ou lycée) ne peut être délivrée que si au moins 2 disciplines participent à cette validation au sein de l'établissement.
8. L'obtention du B2i-école ne constitue pas un préalable à l'obtention du B2i-collège. De même, l'obtention du B2i-collège ne constitue pas un préalable à l'obtention du B2i-lycée.
9. Les validations des items ou des aptitudes se font par les enseignants.
10. la validation ne s'effectue pas en fin de cycle mais tout au long des cycles de l'école primaire pour le niveau B2i-école, au cours des quatre années du collège pour le B2i-collège et au cours des trois années du lycée pour le B2i-lycée.

Références : <http://eduscol.education.fr/cid46073/b2i.html>